



MAIRIE DE LES MARTRES-SUR-MORGE

13, rue des écoles

63720 Les Martres-Sur-Morge

Téléphone : 0473973891

Mail : lesmartressurmorge@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL LES MARTRES SUR MORGE MARDI 6 DECEMBRE 2022 – 19H30

Présents :

Eugène CHASSAGNE

Maddy MASSON, Anne BOROT, Domenico MODISTA

Luis CRESPO, Marie-France LABBE

Pierre AUDEBERT, Mathieu CROIZET, Angélique GARMIS, Evelyne DATARIO, Aurélie CHAMPION, Christophe KLONOWSKA, Laurent RENAULT

Excusée : Samya RIOTON (procuration à Domenico MODISTA)

Secrétaire de séance : Anne BOROT

Signature du registre et approbation du compte-rendu des deux réunions de conseil municipal précédentes.

En début de réunion, une présentation d'une proposition d'étude d'un projet éolien est faite par un chargé de territoire de la Société Vent Soleil Biomasse (VSB).

Le sujet « oui ou non à l'éolien dans notre commune » sera traité lors d'une prochaine réunion de conseil municipal.

▪ **Budget : décision modificative N°02**

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

En section de fonctionnement et d'investissement, les dépenses suivantes doivent être prises en compte :

- Travaux d'aménagement paysager du parking du cimetière,
- Amortissement des frais de documents d'urbanisme,
- Cotisation et contribution sociale obligatoire et/ou majorations et pénalité pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Après explication de Monsieur le Maire et échanges, le conseil municipal à l'unanimité, approuve la décision modificative n°02 au budget primitif 2022, comme détaillée ci-après :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
61524 : Entretien de bois et forêts	788.00 €	
6718 : Autres charges exceptionnelles		260.00 €
6811 : Dotation Amortissement, Immobilisations incorporelles et corporelles		528.00€
1321 : Etat & établissements nationaux	528.00 €	
2802 : Frais documents d'urbanisme		528.00 €
2315 : Immobilisations en cours, installations techniques	4 000.00 €	
2128 : Autres agencements et aménagements		4 000.00 €

▪ **Riom Limagne et Volcans : adhésion au groupement de commandes relatif à la fourniture de produits d'entretien et de solutions à l'eau ozonée**

Le groupement de commandes conclus en 2018 pour la fourniture de produits d'entretien étant arrivé à échéance, il convient de lancer une nouvelle consultation en prenant en compte les enjeux de respect de l'environnement et d'amélioration des conditions de travail des agents. Le marché s'articulera autour de 2 lots :

Lot 1 : Fourniture de produits d'entretien pour une durée d'un an, renouvelable 3 fois

Lot 2 : Fourniture de solutions d'eau ozonée pour une durée ferme de 4 ans

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver l'adhésion à ce groupement de commandes, d'accepter les termes de la convention et d'une manière générale accepter toute désignation de coordinateur et démarches de par celui-ci ; Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention correspondante, à l'unanimité.

▪ **Location : révision du prix de location de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire rappelle les tarifs de la location de la salle des fêtes, fixés par délibération en janvier 2021 et demande aux membres du conseil municipal s'ils souhaitent réviser les tarifs pour l'année 2023.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité, de laisser les tarifs d'occupation de la salle des fêtes au même tarif que l'an dernier, soit :

Catégorie de bénéficiaires	Petite salle		Grande Salle	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Habitants des Martres-Sur-Morge	150 €	200 €	270 €	320 €
Extérieurs de la commune			400 €	450 €

Questions diverses

▪ **Le 12 juillet 2023, le Tour de France cycliste traversera notre village !**

Afin de trouver le moyen de mettre en avant notre commune pour cet évènement, un petit groupe de travail sera constitué. Les habitants intéressés sont invités à se faire connaître à la mairie.

▪ Travaux

Salle des fêtes : afin de réaliser des économies d'énergie et améliorer l'usage de ce bâtiment, divers travaux sont à envisager : changement de la porte d'entrée principale et des fenêtres, modification du type éclairage, installation d'un lavabo dans les toilettes pour personne en situation de handicap. Des devis seront demandés.

Cimetière : prévoir l'installation d'une rampe sur le passage entre les deux cimetières.

Local atelier esthétique : prévoir le changement des plinthes abimées.

Ancienne mairie : les travaux de réhabilitation sont pratiquement terminés. En attente de l'intervention de l'équipe du Consuel avant la fin 2022 et pose des compteurs électriques le 2 janvier 2023.

Eglise : l'installation de la porte de secours est terminée et la fissure réparée. Seule la réparation du plafond de la sacristie reste à faire.

Chemin de la Croix Blanche : réfection du chemin.

Terrains communaux : la commune va faire l'égavage des branches qui tombent sur des terrains privés.

- Des remerciements et félicitations sont faits aux membres du CCAS suite au repas annuel qui a lieu samedi 3 décembre dernier.
- En réponse à la demande d'une association : lorsqu'il y a un accident avec une personne bénévole, c'est de la responsabilité de l'association puisque celle-ci a contracté une assurance.
- Le représentant de l'association de la chasse informe le conseil municipal que la plantation de haie prévue route de Sardon ne se fera pas. La majorité des adhérents l'ayant décidé.

La réunion se termine à 22h30

Le Maire



Secrétaire de séance



Les conseillers



